

**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT CRICQ CHALOSSE**  
**REUNION DU MERCREDI 8 OCTOBRE 2014 / 20h30**

---

ORDRE DU JOUR :

- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable
- Date de fermeture de la régie de l'accueil de loisirs sans hébergement
- Compte-rendu du 26 juin 2014
- Choix du prestataire du futur site internet de la commune
- Date vœux et repas CCAS
- Questions diverses

PRESENTS : LABORDE Aimée, DUFAU Alain, BATS Rosine, DUPOUY José, DUFAU Fabien, LASSALLE Rémi, LOUPIEN Pascal, DUFAU Thierry, COMMARRIEU Jean-Michel, DUPLANTIER Nicolas, DANDIEU Jean-Charles, GAULIN Olivier, GAVELLE Sandrine, THIBAUDEAU Nadine, LABORDE Sylvie.

*Secrétaire de séance désigné : F.Dufau*

20h30 : DEBUT DE LA REUNION

La réunion commence par la lecture du compte rendu de la dernière séance par Monsieur Rémi Lassalle, avant signature des élus. Madame le Maire soulève le fait que ce compte rendu préparatoire n'aurait jamais dû être publié en ligne sur un site, avant l'approbation des élus, faute grave. La mairie est en droit de porter plainte.

A la dernière réunion, il avait été évoqué le fait de le publier au tableau d'affichage après lecture et signature des élus.

Cette solution ne satisfaisant pas certains élus, il est décidé d'appliquer le processus suivant. Dorénavant, il sera rédigé par le secrétaire de séance élu désigné, avant d'être envoyé à la Mairie pour validation par Madame Le Maire. Le secrétariat le renverra par mail à M Fabien Dufau qui le diffusera à tous les conseillers. Ces derniers en prendront connaissance en y apportant leurs modifications s'ils le souhaitent avant de le retourner en Mairie pour validation définitive par Madame Le Maire et affichage au tableau.

M. Duplantier émet le souhait que notre secrétaire de Mairie assiste aux réunions du conseil.

Au vote : 8 pour / 7 contre.

Madame Le Maire demandera donc à M Martheuilh d'assister aux réunions du conseil municipal, une compensation horaire lui sera proposée.

M Duplantier souhaite également que si un administré a un problème avec la municipalité, il soit convié à la réunion, afin d'éviter tous ces envois de courriers infructueux des syndicats et autres anciens employés communaux.

ORDRE DU JOUR

- 1/ Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable

A la dernière réunion du 28.08.2014, un dossier sur le prix de l'eau avait été distribué à tous les élus afin qu'ils en prennent connaissance avant d'en délibérer.

Le prix de l'eau s'élève à 1€47TTC le m3.

VOTE:            12 POUR                            3 ABSTENSIONS

- 2/ Date de fermeture de la régie de l'accueil de loisirs sans hébergement

La perceptrice a demandé à Mme le Maire une date d'arrêt de la fermeture de cette régie de recettes de l'accueil de loisirs sans hébergement. Mme le Maire propose le 31 décembre 2014, le temps que toutes les factures soient réglées. Madame Le Maire prendra un arrêté dans ce sens.

VOTE:            13 POUR                            2 CONTRE

- 3/ Compte-rendu du 26 juin 2014

Lors de la dernière réunion, à la demande de Monsieur Gévaudan (Sud Collectivités) et de Madame Coustet, Madame le Maire avait demandé de modifier ce compte- rendu. Le Conseil Municipal n'y était pas favorable.

VOTE:            2 POUR                            13 CONTRE

Aucune modification ne sera apportée.

- 4/ Choix du prestataire du futur site internet de la commune

Mme le Maire passe la parole à Monsieur Fabien Dufau. Ce dernier explique qu'après la demande d'une création de futur site officiel auprès de différents hébergeurs (une dizaine au total), 6 devis lui sont parvenus. Il en fait part à tous les élus en les détaillant. C'est la société Webadour qui a été retenue car la moins chère et offrant les mêmes prestations que les autres fournisseurs pour un montant de 445.00 €. A savoir, pour la création d'un site officiel, il faut acheter un nom de domaine, un hébergement et une sauvegarde de données à l'année. Ce site reprendra une base de données existante en y rajoutant une information Mairie. Une maquette sera présentée lors de la prochaine réunion pour validation avant d'être projetée à tous les administrés lors d'une formation à la salle polyvalente.

A l'unanimité, le conseil municipal délibère et approuve ce projet

#### 5/Date vœux et repas CCAS

La date des vœux et du repas du CCAS est arrêtée au dimanche 11 Janvier 2015. Madame le Maire évoque le coût de ce repas (environ 2700€) et demande à ses conseillers s'ils sont d'accord de reconduire cette somme pour nos aînés. A l'unanimité, le conseil approuve. Comme il se fait dans d'autres communes, la question de l'âge légal de

participation à ces repas sera évoqué lors d'une prochaine réunion du CCAS (60, 61, 62, 65 ans ?)

#### 6// Questions diverses

Mme. Sylvie Laborde demande le prêt d'une salle communale pour la pratique hebdomadaire de l'Energie Full par Nelso Fitas. Ces cours de sport alliant techniques pieds et poings sur des musiques rythmées seront proposés en complément de la Gym du mercredi effectuée par Mme Joëlle Coutant. Monsieur Fitas se rendra le samedi 11.10.2014 à l'assemblée générale de la Gym pour convenir d'un accord pour cette pratique. Le conseil est d'accord à l'unanimité pour le prêt des locaux.

Mme Nadine Thibaudeau demande des explications sur le transport scolaire du mercredi matin. Madame Le Maire, Présidente du SIVU, confirme dans un premier temps que toutes les décisions concernant le regroupement scolaire Brassempouy ST Cricq sont délibérées en réunion SIVU Exemple : Fermeture de la ferme pédagogique, suppression cantine le mercredi midi à Saint Cricq, Hébergement mercredi centre de loisirs Hagetmau Amou etc.....Mme Le Maire précise que lors de la prochaine réunion du SIVU (semaine prochaine) le transport du mercredi matin sera évoqué et pris en charge par le SIVU. En ce qui concerne la tarification de l'hébergement au centre de loisirs le mercredi après midi, elle varie suivant les ressources des ménages, les deux centres de loisirs Hagetmau et Amou sont en mesure de donner toutes les explications nécessaires. Elle ajoute qu'à la rentrée tous les parents d'élèves de ST Cricq ont reçu une lettre de HCU, identique à tout le canton, pour les informer des modalités d'accueil du mercredi après midi

Location de salles communales : Après s'être renseignée auprès du service juridique de l'ADACL, Madame Le Maire explique qu'une convention sera établie entre le loueur et la municipalité. Pour les locations de salles municipales, le loueur versera des arrhes à hauteur de 20% du montant de la réservation. En cas de forces majeures (décès, accident..) cette avance sera restituée. Un nouveau règlement intérieur sera mis en application avec les nouveaux tarifs définis lors de la dernière réunion. Toutes ces modifications entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Il en va de même pour les équipes établies pour les états des lieux.

Cérémonie du 11 Novembre : Fabien Dufau évoque le fait que les musiciens de la banda Criquena ne pourront être présents pour assurer cette commémoration. Il s'engage bénévolement à faire la musique au monument aux Morts ce jour-là.

Les travaux du Presbytère (FAUX) : La pose des menuiseries est terminée.

Les 2 miroirs en agglomération sont remplacés.

Depuis le retour de M Jean Jacques Lonné, un premier passage du broyeur sur le plat des routes communales se termine. Les chemins ruraux seront faits en suivant ainsi que les talus.

Le chemin de Labourdette a été goudronné ( HCU à hauteur de 18000€) sur une longueur de 400m depuis la départementale. Nous avons obtenu de la Communauté des communes HCU une enveloppe supplémentaire pour remettre en état l'éboulement du chemin de Marquebielle (côte de Tinon).

Les deux portes d'entrée écurie et local chasse : nous attendons la dernière notification de la DAECL dans le cadre de la Préfecture. L'entreprise a déjà été retenue lors de la réunion du Conseil Municipal. La pose des menuiseries pourra être réalisée dès cet accord.

Fenêtres de Mme Beyriere Odette : plusieurs devis vont être demandés, et dès réception nous réunirons la commission des travaux. La décision sera prise lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

Points sur les Loyers communaux : l'ancien appartement de M.Boueilh André est loué à Mme Lafitte de Mugron, celui de la tour à Mme Costa. 2 visites sont prévues pour celui du milieu suite à l'annonce faite en ligne.

Révisions listes électorales : délégué du Préfet, Monsieur Alain DULAU, domicilié route d'Amou. Délégué du TGI, M.DUFAU Jean Alain domicilié route d' Hagetmau

Commission Communales des Impôts Directs:

Commissaires Titulaires

- DUFAU Alain
- BATS Rosine
- FEDENSIEU François
- BROUSTAUD Claude
- DARAIGNEZ Joël
- LONNE Alain

Commissaires Suppléants

- DUFAU Fabien
- COMMARRIEU Jean-Michel
- DULAU Alain
- DULAU Jean-Michel
- DAUDON Joël
- TASTET Michel

Ont été désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques.

22h30 : LA SEANCE EST LEVEE.

LABORDE A.



DUFAU F.



COMMARRIEU J.M. DUPLANTIER N. DANDIEU J.Ch GAULIN O.

GAVELLE S. THIBAudeau N.



LABORDE S.



DUFAU A.



LASSALLE R.



BATS R.



LOUPIEN P.



DUPOUY J.



DUFAU Th.



GAULIN O.

